

hostilité, cette mesquinerie, cette apathie, tomberont d'elles-mêmes.

En attendant, il n'y a pas d'autres moyens, suivant moi, que de suggérer aux titulaires de l'enseignement de demander avec instances, souvent, sans relâches aux commissaires d'écoles, privément et en séances, tous les "accessoires" recommandés, même toutes les améliorations désirables. Il n'en demanderont jamais trop, et les commissaires n'en accorderont jamais assez pour le bénéfice de l'enseignement et de l'instruction populaire. Même, il semble que les inspecteurs d'écoles ne devraient pas leur épargner les injonctions, ainsi que M. le surintendant. Entr'autres réformes, il devrait être rendu obligatoire de faire relier votre *Enseignement primaire*, chaque année."

Nous constatons avec bonheur que depuis un certain temps il se fait un excellent mouvement au sein des commissions scolaires. *L'Enseignement primaire* a l'honneur de pénétrer deux fois par mois dans toutes les paroisses de la vaste région de Québec, et se trouve ainsi en rapport constant avec ceux qui s'occupent le plus intimement des écoles primaires. Chaque fois qu'une municipalité bâtit une maison d'école conforme aux exigences pédagogiques et hygiéniques, fait planter des arbres autour de l'emplacement scolaire, augmente le salaire des instituteurs ou des institutrices, achète de nouvelles cartes géographiques, des tableaux d'histoire, etc., nous aimerions à connaître tous ces détails afin de les enregistrer dans notre revue à l'honneur des municipalités qui s'imposent des sacrifices pour améliorer la condition de leurs écoles.

Nous comptons sur le zèle et le patriotisme de MM. les secrétaires-trésoriers qui se feront certainement un devoir de nous tenir au courant des progrès qui s'opèrent dans leur municipalité respective.

C.-J. M.

De la dictée à l'école primaire

A la tête des exercices qui se répètent quotidiennement dans nos écoles, se place sans contredit la dictée. C'est qu'il faut avant tout familiariser l'enfant avec les règles de sa langue maternelle, et la dictée est l'un des exercices les plus propres à conduire à ce résultat.

D'aucuns ont cru cependant qu'on pouvait s'en passer, et ils ont dit que la culture cherchée par ce procédé, s'obtiendrait aussi bien par la lecture expliquée et la rédaction. Ils ont appuyé leurs dires sur la façon machinale dont s'y prenait le maître d'autrefois, se contentant d'énoncer la suite des mots d'un morceau sans explication aucune, et expédiant, à la fin, la correction, dans laquelle il glissait à peine quelques maigres et sèches observations sur les règles les plus vulgaires de la grammaire. Ils ont dit encore que l'écolier des lycées et collèges ne faisait pas de dictées ce qui ne l'empêchait pas d'apprendre l'orthographe d'usage et des règles.

Cette seconde objection n'a aucune valeur, car chacun sait que l'étude approfondie d'une langue vivante ou morte, ne se fait que par comparaison avec la langue que l'on parle, et constitue, par conséquent, le meilleur moyen de connaître à fond cette dernière, et dans sa syntaxe, et dans la forme orthographique de tous ces mots. Quant à la première objection, elle serait plus sérieuse si la pédagogie moderne n'avait introduit à l'école primaire le principe de l'éducation intellectuelle par tous les exercices, et rompu ainsi avec la routine ou l'ignorance du passé.

Aujourd'hui le maître intelligent peut tirer parti de la dictée non seulement pour l'enseignement de l'orthographe, mais encore pour la préparation à la composition française et la culture générale de l'esprit.

Pour l'enseignement de l'orthographe.— L'orthographe d'usage ne s'apprend pas ou ne